



DÉSUNION VERTE



quitté le caucus pour défendre davantage les valeurs socialistes, écologistes et féministes qui leurs tiennent grandement à cœur. Deux députées indépendantes siégeront donc à la salle de l'Assemblée nationale pour la première fois de l'histoire du Forum étudiant, qui ne compte pas moins de 24 législatures à son actif.

Gabriel Lévesque, chef de l'Union désormais désunie, s'est dit ébranlé par cette nouvelle. Il respecte tout de même les décisions de ses deux ex-collègues, qui pourront désormais s'épanouir en politique «en défendant les valeurs qui leurs sont chères.» Cette réaction somme toute positive de M. Lévesque nous rappelle que son parti a fait preuve de beaucoup d'ouverture d'esprit jusqu'à maintenant en collaborant notamment avec le gouvernement.



Juliette Lefebvre
Journaliste

Ils étaient 14 députés. Ils ne sont désormais plus que 12. Il y a eu scission de l'Union verte pour l'avenir hier soir alors que deux députées n'adhérant plus aux idéologies de leur parti ont claqué la porte du caucus de l'UVA.

Janick Houde et Jordann McCutcheon siégeront désormais à titre de députés indépendantes. L'élément déclencheur de ce départ fut le positionnement de l'UVA face au dépôt d'une motion de censure visant le budget du gouvernement. Alors que l'Union verte pour l'avenir désapprouve cette motion, les deux députées souhaitent lui donner leur appui. Les deux parlementaires ont

ÉNONCÉ BUDGÉTAIRE DU GOUVERNEMENT

APPUIS MITIGÉS : « SOYA » PAS DE DOUTE!



Camille Beudet
Journaliste

C'est avec beaucoup de scepticisme et de déception que fut reçu l'énoncé budgétaire du FPQ par les deux groupes d'opposition.

En effet, Carole-Anne Pelletier, porte-parole de l'opposition officielle en matière de Finances, se dit déçue que le gouverne-

ment n'ait retenu aucune de leurs cinq exigences quant au budget. Le parti s'oppose d'ailleurs au rétablissement de la taxe sur le capital et ne croit aucunement à une atteinte de l'équilibre budgétaire, selon lui impossible à réaliser en conservant de tels montants d'investissements dans plusieurs domaines. Il souhaite plutôt, de son côté, baisser les impôts des contribuables.

Par rapport au plan commun du FPQ et de l'UVA de réaliser l'électrification des transports, l'AFLQ est très incertain; il est dubitatif quant aux impacts environnementaux négatifs que les déchets de piles au lithium pourraient possiblement engendrer.

— lire la suite en page 7 —

ÉDITORIAL

« PRENDRE AUX RICHES ET REDONNER AUX PAUVRES »

— À lire en page 2 —

L'ÉNONCÉ BUDGÉTAIRE
SOUS LA LOUPE

— À lire en page 4 —

ÉDITORIAL

Énoncé budgétaire

« PRENDRE AUX RICHES ET REDONNER AUX PAUVRES »



Gabriel Bernier
Éditorialiste

Le gouvernement du Québec, accusé, au cours des derniers jours, d'être « utopique » et « idéaliste » quant à ses dépenses à perte de vue dans les programmes sociaux, a su prouver, hier, qu'il avait les moyens de ses ambitions.

Les Forces progressistes du Québec ont présenté un énoncé budgétaire ambitieux, certes, mais réaliste. Sans surprise, le ministre des Finances n'a répondu à aucune exigence de l'Alliance des forces libérales, leurs principaux détracteurs. Le gouvernement en place et son ministre des Finances, Haroune Hosni, comptent rétablir l'équilibre budgétaire d'ici la fin de leur mandat, tout en maintenant leurs investissements massifs dans les programmes sociaux et la déprivatisation des systèmes d'éducation et de santé.

Les investissements massifs des Forces progressistes du Québec dans le développement durable, les services et les programmes sociaux sont réalisables, possibles. Le gouvernement est non seulement généreux et interventionniste, mais il s'est aussi assuré de compter sur des revenus stables d'ici à la fin de leur mandat.

Les domaines de l'éducation et de la santé recevront la plus grande part du gâteau, soit un investissement de 1,2 milliard de dollars pour l'un et 1 milliard pour l'autre. Et non, il ne s'agit pas d'une dépense à l'aveuglette. Il s'agit d'un investissement sain pour l'avenir de la province. Les citoyens n'hypothéqueront plus leur avenir pour s'éduquer ou se faire soigner : les services publics seront accessibles à tous.

Il s'agit peut-être d'investissements excessifs pour l'opposition officielle et son obsession de l'équilibre-budgétaire-à-tout-prix, mais restons optimistes. Le gouvernement du Québec a les moyens de ses ambitions.

La droite et son pragmatisme peuvent être rassurés. Oui, rassurés.

Dans les deux prochaines années, ce sera aux plus riches de faire leur juste part. Les Forces progressistes du Québec verront à l'établissement de 11 paliers d'imposition, soit sept paliers supplémentaires qu'auparavant. Cette imposition par tranches progressives n'a évidemment rien à voir avec la fausse idée qu'ont plusieurs contribuables selon laquelle un même taux serait appliqué à la totalité de leur revenu. Ce ne qu'est que la portion supplémentaire d'une partie de leur revenu qui sera imposé davantage. Les retombées estimées par le gouvernement sont majeures : 1 milliard de dollars dans les poches de l'État.

La droite et son pragmatisme peuvent être rassurés.

Dans les deux prochaines années, les grandes entreprises auront des comptes à rendre à l'État. Terminée l'époque où ces dernières étaient taxées à la hauteur de 11,9%. D'ici 2016, elles seront taxées à 15%. Résultat : 1,2 milliard de plus seront redistribués aux contribuables. « Toutes ces mesures luttant contre l'avarice et la gourmandise des privilégiés nous permettront de redonner à tous les Québécois, sans égard aux privilèges des classes », rappelle le ministre des Finances du FPQ.

La droite et son pragmatisme peuvent être rassurés.

Dans les deux prochaines années, le

Québec s'appropriera pour de bon ses ressources naturelles. En augmentant les redevances minières, le gouvernement estime récupérer 410 millions de dollars des compagnies d'exploitation privées. Pas de danger que ces compagnies quittent vers l'étranger : leur marché économique est ici, les ressources qu'elles convoitent sont ici. Le plan d'électrification des transports amené par le gouvernement est rempli de promesses. Le projet de monorail entre Montréal et Québec assurerait à lui seul des revenus de 273 millions dès la première année.

La droite et son pragmatisme peuvent être rassurés.

Le gouvernement augmentera également la cotisation au Fonds des générations de 1% par année pour servir au remboursement de la dette, preuve de « sa responsabilité en matière financière ».

La droite et son pragmatisme peuvent être rassurés, car les investissements prévus par le gouvernement feront du Québec une société plus juste, plus équitable, plus responsable.

Pourquoi croyez-vous que c'est aux plus riches de faire leur part? « Parce que si le système québécois n'était pas là pour protéger leurs acquis, on n'aurait pas besoin qu'ils paient une contribution aussi grande », a répondu le ministre des Finances. C'est du donnant-donnant, tout simplement.

Espérons que d'autres mesures annoncées lors des prochains viendront clarifier les engagements financiers du gouvernement.

Mais, pour l'instant, la droite et son pragmatisme peuvent être rassurés.

VOUS POUVEZ NOUS SUIVRE SUR TWITTER!

@FEVOXPOPULI2016



DÉPÔT D'UN PROJET DE LOI CONCERNANT L'ÉDUCATION



Juliette Lefebvre
Journaliste

Le gouvernement déposait hier à la salle de l'Assemblée nationale un projet de loi de loi visant à cesser les subventions aux écoles privées pour privilégier une éducation davantage uniforme sur tout le territoire québécois. Cela a entraîné diverses prises de position de la part des partis d'opposition.

La ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Mme Justine Vézina, a mentionné que le gouvernement désirait mettre fin au système d'éducation à deux vitesses qui existe actuellement au Québec. Dans cette optique, le ministère compte mettre fin aux subventions aux écoles privées, qui encouragent selon lui la discrimination économique. Elle dit vouloir investir dans le secteur public «pour un Québec plus fort, plus prospère et plus solidaire.»

L'opposition officielle ne semblait toutefois

pas partager son point de vue. Un député a par exemple accusé le pouvoir de tenir à ses idées utopique à un point tel qu'il serait prêt à transformer les enfants en cobayes. L'un de ses collègues a également constaté qu'«utopie et idéalisme semblent être le mot d'ordre du gouvernement». Ces affirmations permettent de douter de l'esprit de collaboration de l'AFLQ, un député allant même jusqu'à se demander où était cachée la logique du premier ministre. Le parti a néanmoins soulevé certains points pertinents, notamment le court laps de temps accordé à la mise en place du projet, qui leur semblait irréaliste. L'UVA en a aussi fait mention.

De son côté, le deuxième parti d'opposition a adopté une position plus nuancée en saluant certains aspects du projet, mais sans donner son accord sur tous les points proposés par Mme Vézina. Le parti a réitéré son engagement à mettre l'éducation au cœur de ses priorités. Ils ont rappelé au gouvernement que les écoles publiques débordent déjà et que les enseignants sont surchargés.

L'UVA a donc démontré un certain scepticisme face à ce projet de loi tout en le soutenant.

Lors de la commission parlementaire, les divergences d'opinion ont persisté. Alors que le gouvernement désirait que les subventions cessent graduellement sur une période de 5 ans, l'opposition officielle visait une période de 15 ans. Après de longues minutes de discussions, le gouvernement a proposé un compromis, soit une transition sur 10 ans, qui a toutefois été refusé. Ce fut le seul moment de flexibilité du gouvernement, qui s'est montré intransigeant en refusant tous les amendements proposés par la suite. Lors d'une brève pause, le deuxième parti d'opposition a déclaré qu'un peu plus de collaboration de la part du gouvernement serait appréciable. Curieusement, celui-ci a salué la coopération entre les partis. Les médias ont quitté la commission avant la que la séance ne soit terminée afin de mettre sous presse.

LA PASSION DU QUÉBEC ET DE SES JEUNES

Enseigner et étudier les phénomènes politiques par les temps qui courent au Québec nous plongent sans cesse dans un climat plutôt morose. Enseigner demeure avant tout une passion. La passion de transmettre à ceux qui nous suivent ce que nous-mêmes avons eu la chance de recevoir. Il y a quelque chose de beau et noble, mais la réalité est parfois bien différente. Le Québec souffre d'un manque flagrant de passion, de volonté de réussir et d'envie de bien faire. Le goût du beau, le désir de réussir! Certains diront que c'est dans nos gènes, mais je n'en crois rien. La politique évolue, des cycles se succèdent et celui où évoluent actuellement nos «gestionnaires-plus-que-politiciens» manquent cruellement de courage et d'ambition. Gérer un État, gérer la seule nation francophone possédant son État en Amérique doit animer notre fierté et façonner nos rêves et notre vision d'une société toujours meilleur pour ceux qui nous sui-

vent. Vos enseignants et enseignantes, qui chaque année se retrouvent dans l'enceinte du Parlement du Québec, sont d'abord ici par passion, mais aussi et surtout parce qu'ils croient en vous. Vous êtes un puissant remède contre le cynisme contagieux qui afflige le Québec. Sachez-le!

Aujourd'hui, se conclut pour moi un quinzième Forum étudiant. J'ai côtoyé plus de 2000 jeunes qui occuperont des postes de décideurs dans notre société. Croyez-moi, c'est une bouffée de fraîcheur qui remplit nos poumons pour affronter la nouvelle année. Dans toutes les sociétés, les générations s'évaluent, ils critiquent la précédente et jugent la suivante. Pourtant, depuis 15 ans vous mettez de l'avant tous les sujets qu'on vous permet de débattre sans jamais entrer dans une critique intergénérationnelle. Au contraire, vous apportez ambition, solution, passion et fierté au Québec que vous habitez, au Québec que vous aimez. Ne

perdez jamais ce qui a animé votre désir de bien faire les choses durant cette semaine. N'abandonnez jamais les préoccupations qui sont les vôtres et les enjeux qui vous concernent.

Vous côtoyer dans vos études et vos apprentissages est un privilège; marquez vos vies lorsque ça survient est une chance rare et unique. Vous êtes l'avenir. Vous avez le droit de rêver d'un meilleur avenir! Vous avez le droit de penser différemment! Foncez et ne laissez jamais les gens limiter vos ambitions. Le Québec en a grandement besoin!

«On va toujours trop loin pour ceux qui vont nulle part.» - Pierre Falardeau

Sébastien Paquin-Charbonneau
Éditeur des journaux *Vox populi*
et *Res publica*



Gabriel Bernier
Journaliste

Les parlementaires ont débattu du projet de loi 2, hier, à la salle de l'Assemblée nationale. Le projet de loi créant l'Agence québécoise d'achat et d'approvisionnement en médicaments a été accueilli favorablement par l'Union verte pour l'avenir. Ce ne fut pas le cas pour l'Alliance des forces libérales du Québec.

Le projet de loi 2 a pour objectif de créer l'Agence québécoise d'achat et d'approvisionnement en médicaments, qui, après l'exercice d'appel d'offres, pourra négocier directement les prix auprès des fournisseurs. L'objectif fondamental du gouvernement est de réduire le coût des médicaments, puis de les revendre à bas prix aux pharmacies et aux établissements de santé du Québec.

LE DÉBAT EST LANCÉ

L'Alliance des forces libérales du Québec s'oppose au présent projet de loi. Le parti n'est pas d'avis que l'Agence puisse procéder à l'achat de médicaments par appel d'offres. Selon l'opposition officielle, un tel processus prendrait à la gorge les entreprises pharmaceutiques. Puisque l'appel d'offres mené par l'Agence ne retiendrait que le plus bas soumissionnaire, l'AFLQ craint que les entreprises pharmaceutiques doivent sabrer dans la recherche et l'innovation pour offrir leurs médicaments à des prix concurrentiels. En outre, selon l'opposition officielle, le processus d'appel d'offres alourdirait la bureaucratie, nuisant du même coup à la rapidité et l'accessibilité des médicaments pour la population.

L'Union verte pour l'avenir, elle, a appuyé le projet de loi déposé par le gouvernement. La deuxième opposition officielle salue la pertinence de l'Agence et du proces-

sus d'appel d'offres. Selon le parti, il s'agirait d'un moyen efficace pour fournir à la population des médicaments aux prix les plus bas possibles et contrer les pratiques «rapaces» des compagnies pharmaceutiques. « Il y a beaucoup d'entreprises pharmaceutiques qui font des profits démesurés sur le dos de la population, qui doit payer beaucoup trop pour ses médicaments », a scandé le député de White.

En somme, les Forces progressistes du Québec réitèrent que tous les Québécois sont au centre du système de santé. Le parti au pouvoir aura la chance de promouvoir de nouveau son projet de loi aujourd'hui, en chambre.

ÉPREUVE DES FAITS

L'ÉNONCÉ BUDGÉTAIRE SOUS LA LOUPE



Raphaël Pilon-Robitaille
Journaliste

Lors de la 4^e séance du Forum étudiant, le ministre des Finances, Monsieur Haroune Hosni, a présenté son énoncé budgétaire. Les critiques ne se firent pas attendre, l'opposition dénonçant les investissements importants prévus par le gouvernement.

Quel est le montant des investissements supplémentaires prévus dans l'énoncé budgétaire?

La porte-parole de l'opposition officielle en matière de Finances, Carole-Anne Pelletier, affirme que le ministre des Finances prévoit une augmentation des dépenses de 6,4 milliards, en plus de certaines qui sont non chiffrées. C'est **faux**. En effet, si l'on ventile l'investissement annoncé de 3 milliards sur les 10 prochaines années, ce qui équivaut à une dépense de 300 millions par année. Ainsi, avant d'ajouter les dépenses non chiffrées, le montant des inves-

tissements est plutôt de 3,6 milliards de dollars.

Est-ce que les revenus supplémentaires prévus par le gouvernement sont réalistes?

L'instauration de 11 paliers d'imposition permettrait effectivement d'accumuler un milliard de dollars en recettes fiscales supplémentaires, selon le Collectif opposé à la tarification et à la privatisation des services publics. Cependant, le Collectif n'expose pas la méthode utilisée pour estimer un tel montant et il n'a pas été possible de trouver une autre source mentionnant un tel chiffre. Il est donc **impossible** d'évaluer clairement la somme d'argent qu'enrangerait l'instauration d'une telle mesure.

Le gouvernement propose aussi l'abolition des crédits d'impôts sur les gains en capital, une mesure qui a coûté 739 millions de dollars à l'État en 2013.

La réduction du plafond de cotisation des REER de 24 270\$ à 12 000\$ permettrait de récolter 300 millions de dollars, estime le ministre des Finances. Cependant, l'Agence

de Revenu du Canada (ARC) est l'organisme qui détermine le plafond. Le gouvernement provincial ne peut donc pas imposer cette réduction. Cette source de revenu n'est pas accessible.

L'augmentation du taux d'imposition aux entreprises de 11,9% à 15% rapporterait 1,2 milliard de dollars selon le gouvernement. Une étude présentée par l'Institut de Recherche et d'Informations Socio-économiques (IRIS) **confirme** cette somme. La transformation du régime de redevances minières permettrait à l'État de récupérer un montant supplémentaire de 410 millions de dollars, prévoit le ministère. Ce montant est mentionné dans un rapport du Collectif opposé à la tarification et à la privatisation des services publics. Cependant, le rapport ne mentionne pas la méthode utilisée afin d'obtenir un tel montant. Il n'est pas possible de déterminer si l'estimation du ministère est fiable.

LE JEU DE LA QUEUE DE L'ÂNE OU COMMENT SITUER L'UVA SUR L'AXE GAUCHE-DROITE



Camille Champagne-Tremblay

Chroniqueuse

La gauche établit ses priorités autour du désir d'égalité et de solidarité sociale. La droite établit plutôt ses priorités autour des libertés individuelles et sur le fait d'utiliser nos propres moyens pour arriver à nos fins.

Je pense que l'UVA se met le doigt dans l'œil lorsqu'elle prétend ne pas se situer à gauche sur l'axe idéologique. Le fait qu'elle mette l'accent sur le développement durable démontre bien cette position. Le développement durable est un terme qui fut utilisé pour la première fois dans une publication de l'Union internationale pour la conservation de la nature en 1980. C'est un mouvement qui s'oppose au mode de vie de surconsommation engendré par le capitalisme.

Les mouvements verts veulent à tout prix protéger l'environnement pour léguer un avenir prometteur aux générations futures. Pour protéger l'environnement, il faut bien évidemment freiner de nombreuses industries qui sont souvent synonymes de création d'emplois pour la droite. Pour qu'il en soit ainsi, tout un ensemble de mesures doivent être mises en place pour réformer le mode de fonctionnement de notre société. Je considère que la partie gauche de l'axe est

celle qui favorise la collectivité à l'individu. C'est exactement ce que le développement durable veut faire en modifiant le fonctionnement d'une société au profit d'un meilleur avenir pour une collectivité. N'est-il donc pas impossible de les placer sur l'axe gauche-droite?

Il faut tout de même prendre en compte que ceux qui font la promotion du développement durable ne rejettent pas l'économie. Au contraire. Les verts veulent plutôt mettre en place une nouvelle économie qui se baserait sur un développement social. L'investissement dans les programmes sociaux est une des priorités de l'idéologie verte. Encore une fois, je dénote l'opposition avec la droite. Le fait de vouloir investir dans les programmes sociaux relève plutôt de l'État interventionniste. Il m'est évident que ce type d'état entre directement en conflit avec un principe de base de la droite libérale qui veut que l'État intervienne le moins possible (main invisible d'Adam Smith?). N'est-il donc pas impossible de les situer sur l'axe gauche-droite?

Un des dictons favoris de la droite est « quand on veut, on peut ». C'est-à-dire que pour les fervents de la droite, c'est à nous même de se forger une place en haut de l'échelle sociale et ce, peu importe son point de départ. Le fait que certains partent d'échelons plus bas que d'autres est une si-

tuation qui choque les gens de la gauche. Personne ne mérite plus sa place qu'un autre. Dans l'idée d'une société plus en santé, tout le monde devrait avoir une chance égale. C'est d'ailleurs ce que vise le développement durable pour une société. Personne ne devrait être discriminé et devrait pouvoir s'épanouir également, peu importe sa situation de départ. N'est-il donc pas impossible de les situer sur l'axe gauche-droite?

Tout de même, certains verts sont plus modérés que d'autres. Ils ne veulent pas tous foncer tête baissée dans le système pour le renverser. Plusieurs veulent prendre le temps d'évaluer toutes les possibilités afin d'optimiser le développement durable de la société.

L'UVA n'a cessé de nous répéter qu'elle était prête à collaborer avec la chambre pour faire profiter la population de leur idées. Par contre, quand on analyse la ligne de parti de l'AFLQ, on peut voir qu'il veut abolir la gratuité scolaire au primaire et au secondaire et qu'il ne porte pas attention au développement durable. La collaboration serait donc complètement contradictoire. L'UVA ne ferait que briller davantage en n'ayant pas peur de se positionner sur l'axe gauche-droite. Leurs idées innovent déjà au sein de la gauche.

DÉCÈS DE RENÉ ANGÉLIL

LE PREMIER MINISTRE DÉCRÈTE UNE JOURNÉE DE DEUIL NATIONAL



Gabriel Bernier

Journaliste

Le premier ministre du Québec, Samuel L'Heureux, a décrété une journée de deuil national, qui se tiendra le lundi 18 janvier 2016, pour « souligner de façon solennelle la contribution exceptionnelle à la culture du Québec » de l'imprésario René Angélil, décédé hier d'une éprouvante bataille contre le cancer.

« C'est une bien mince compensation que d'offrir des funérailles nationales à un pilier de la culture québécoise. René Angélil, grand visionnaire, était l'imprésario de toutes les Québécoises et tous les Québécois. Enfin, je tiens d'ailleurs à offrir mes plus sincères condoléances à la famille de Monsieur Angélil et à toute la population du Québec », a affirmé le premier ministre, hier, dans un communiqué de presse.



NETTOYEZ VOS LENTILLES: VOUS VOYEZ FLOU!



Camille Beudet
Chroniqueuse

« La classe moyenne » : lors des délibérations, à plusieurs reprises fut mentionnée cette portion de la population, qui semble au cœur de tous les débats. Pourtant, les Forces progressistes du Québec et l'Alliance des forces libérales du Québec, dans leurs allocutions, ne défendent visiblement pas la même tranche de la population; le gouvernement souhaite implanter 11 paliers d'imposition pour alléger le fardeau fiscal de la classe moyenne, alors que le premier groupe d'opposition s'y oppose... pour la même raison, clamant que cette mesure nuira aux contribuables en pigeant allègrement dans les poches de ceux-ci.

Protéger la classe moyenne des abus dont elle peut être victime est un objectif à première vue louable, mais quel est le citoyen-type que l'on vise dans de telles déclarations? Faisons le point.

Par définition, la classe moyenne est un statut socio-économique ne définissant ni les pauvres, ni les riches, mais caractérisant une majeure partie de la population. C'est un principe qui se base sur plusieurs critères dont le type de profession, le mode de vie, les valeurs, du patrimoine et l'accès à la propriété.

En 2012, au Québec, selon le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CRÉDOQ), 52,3% des familles québécoises faisaient partie de la classe moyenne, leur salaire se situant entre un revenu annuel de 40 110\$ à 85 950\$. Par contre, deux ménages, composés de deux adultes et deux enfants, mais situés aux pôles opposés de la classe, n'ont certes pas les mêmes priorités. Ils n'habitent pas dans le même type d'habitation, n'ont pas les mêmes activités, n'envoient pas leurs enfants aux mêmes écoles, n'ont pas les mêmes types d'achats et n'occupent pas le même emploi. Ils n'ont tout simplement pas des préoccupations semblables. Pourquoi les confiner dans le même panier alors qu'ils sont potentiellement si différents?

Oui, la classe moyenne est un concept vague, imprécis et passe-partout : chefs politiques, dites-le!

Dites-le, comme l'a fait un premier ministre canadien dans les dernières années, que votre crédit d'impôt sur les activités physiques des enfants ne s'applique malheureusement pas aux familles gagnant moins de 50 000\$ par année, qui n'ont probablement pas les moyens d'inscrire leurs enfants à quelque activité sportive.

Dites-le que vous vous moquez des élec-

teurs en promettant d'annuler une hausse de 2\$ du tarif des garderies, sous prétexte de protéger la classe moyenne... alors que quelques mois plus tard, vous en augmentez les tarifs.

Dites-le, l'AFLQ, qu'en vous opposant à la suppression de la taxe sur la masse salariale et du rétablissement de celle sur le capital, vous encouragez les grandes entreprises au détriment des travailleurs, des contribuables de la classe moyenne que vous dites défendre. Vous-mêmes l'avez affirmé : « En effet, nous nous opposons à cette taxe puisqu'elle vise surtout les grandes entreprises, qui seraient complètement déstabilisées. »

Madame la porte-parole des Finances, on voit ici que le bien-être de l'individu ne pèse pas très lourd dans la balance, non?

Cela dit, les citoyens de ladite classe moyenne peuvent donc trouver dans les discours de tous les chefs de quoi les sécuriser, car ceux-ci désignent tout et rien à la fois.

Chers électeurs, réfléchissez-y à deux fois avant d'encourager un parti qui dit soutenir la classe dans laquelle vous vous trouvez peut-être. Celui-ci peut bien vous faire des clins d'œil tout en serrant la main des millionnaires.

LE MINISTRE DES RESSOURCES NATURELLES NE MÉRITE PAS DE « HIGH-FÈVE »



Maëlle Benoit
Journaliste

L'opposition officielle nous est arrivée avec un document relatant une incohérence du ministre des ressources naturelles. Après l'analyse de la question, nous nous questionnons fortement sur la raison de cette incohérence... Serait-ce un manque de connaissance de son propre ministère?

Lors de la seconde déclaration ministérielle, Dardan Isufi, le ministre des ressources naturelles a indiqué que les redevances minières sont imposées « sur les profits réalisés » et que le gouvernement sou-

haiterait désormais une redevance modulable de 5% à 10% de la valeur d'extraction, ce qui représente donc une redevance sur la valeur brute. Jusqu'à maintenant, tout est cohérent.

Ressort maintenant l'incohérence et, si je peux me le permettre, le manque de connaissance du ministre. Une loi déjà existante, consultable facilement sur le site du Ministère des Énergies et Ressources Naturelles, prévoit déjà un régime d'impôt minier. Cette loi propose « qu'un exploitant est tenu de verser le plus élevé des deux montants suivants : soit un impôt minier appliqué sur la valeur de production au taux de

1% sur les premiers 80 millions\$ et 4% sur l'excédent ou un impôt minier sur le profit annuel en fonction d'un taux progressif variant de 16% à 28% ».

La question se pose : pourquoi proposer un impôt sur les redevances minières lorsqu'il en existe déjà un? Et si c'était voulu, pourquoi ne pas l'avoir spécifié? Le chef de l'opposition officielle a tenu à préciser que c'est une preuve de l'irresponsabilité du gouvernement. De plus, lorsque questionnés sur le sujet, les Forces Progressistes du Québec n'ont répondu à aucune des questions. Ont-ils découverts leur faute sans vouloir la reconnaître?

APPUIS MITIGÉS : « SOYA » PAS DE DOUTE! (SUITE)

Le chef de l'AFLQ, Nicolas Rousseau, se dit déçu de voir que le projet ne sera pas aussi écologique que prévu.

Par contre, ce qui teinte principalement le discours des porte-parole et du chef de l'Alliance des forces libérales du Québec, c'est un profond désaccord face aux propositions du gouvernement. C'est pourquoi l'opposition officielle déposera ce matin une motion de non-confiance.

Bien que déçu, le parti d'opposition réitère son ouverture à la collaboration si le gouvernement est prêt à faire des compromis.

Ils critiquent d'ailleurs le manque de cohérence de la deuxième opposition quant

aux projets du parti au pouvoir.

Chez l'Union verte pour l'avenir, c'est avec ouverture qu'on accueille l'énoncé du budget de M. le ministre Haroune Hosni. M. Lévesque et son équipe se disent plutôt satisfaits de l'ensemble.

Par contre, concernant l'analogie du gouvernement entre la forêt de Sherwood et l'établissement des réfugiés sur notre territoire, Gabriel Petit a tenu à préciser que son parti n'était pas en accord avec cette vision de reclusion pour les migrants : « On aimerait leur trouver des logements sociaux sécuritaires, on ne veut pas les mettre dans notre cour arrière, dans le bois. »

Bien qu'il se présente en faveur du

projet d'électrification des transports dans sa totalité, le porte-parole de la deuxième opposition en matière de Finances reste prudent. D'une part, il considère que le gouvernement doit s'assurer que son projet soit véritablement écologique. D'autre part, le FPQ ne doit pas hypothéquer les générations futures, dans une optique de développement durable.

L'UVA déplore également un budget qu'elle croit déficitaire, ainsi que le fait que le parti au pouvoir n'ait pas écouté ses exigences par rapport à l'exploitation minière. La seule solution envisageable, selon elle, pour garantir au Québec un plein contrôle bénéfique de ses ressources, est une nationalisation des compagnies minières.

PROJET DE LOI 3

DES DÉBATS HARMONIEUX



Raphaël Pilon-Robitaille
journaliste

Les débats concernant le projet de loi 3 visant à réformer les élections provinciales se sont déroulés sans tension. Pour une des rares fois cette semaine, les trois partis s'entendent.

Les députés des trois formations ont

démontré leur appui aux mesures mises en place dans le projet de loi 3. Tout un chacun ont mentionné être en accord avec l'obligation de voter, avec l'organisation de débats de circonscriptions par le directeur de scrutin, avec le contrôle de la diffusion des sondages de même qu'avec la réforme du mode de scrutin. Les élus n'ont pas tari d'éloges envers ce projet de loi, qui vise à redonner confiance à la population envers les institu-

tions démocratiques.

En commission parlementaire, les Forces progressistes du Québec ont fait amender le projet de loi, afin que les listes de candidats à l'élection proportionnelle doivent présenter la parité homme/femme. L'alternance doit être respectée. Cet amendement a été adopté par les membres de la commission.

COUP DE CŒUR À L'ASSEMBLÉE

L'UVA EST SÉDUITE PAR LE FPQ
LORSQUE CELUI-CI SE DIT: « LE
GOUVERNEMENT DES
LÉ.GUMINEUSES »



L'ÉNONCÉ BUDGÉTAIRE SOUS LA LOUPE (SUITE)

Le gouvernement mentionne qu'il va accentuer sa lutte contre l'évasion fiscale, ce qui permettrait d'obtenir un milliard de dollars supplémentaires. Aucune étude récente ne semble confirmer ce chiffre. Il est donc **impossible** de confirmer cette source de revenus.

Enfin, le ministre des Finances propose d'utiliser des logiciels libres afin d'épargner

266 millions de dollars. Il ne s'agit pas d'une mesure novatrice, l'ex-président du Conseil du Trésor ayant instauré le Centre d'Expertise en Logiciel Libre (CELL) afin de plancher sur ce projet. Le montant est mentionné dans le rapport du Collectif opposé à la tarification et à la privatisation des services publics, mais est introuvable ailleurs. Il est **impossible** de confirmer le montant

économisé prévu par le ministre. Cependant, le dernier contrat de renouvellement des logiciels de l'appareil étatique a coûté 1,4 milliard de dollars au trésor public. Il est donc possible d'évaluer les économies futures à un tel montant.

—Raphaël Pilon-Robitaille

À SURVEILLER AUJOURD'HUI :

8h30 à 9h30: *cinquième séance* — Interpellation (salle de l'Assemblée nationale)

8h30 à 9h30: *sixième séance* — Débat sur les projets de loi (salle de l'Assemblée nationale)

15h05 à 17h00: *septième séance* — adoption des projets de loi (salle de l'Assemblée nationale)

17h00: *Édition spéciale du Vox Populi* — Ne manquez pas les perles de la semaine!

